

# GRAMMOND

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024 A 20 HEURES

**Présents :** Patrice CARTERON, Cyril VILLARD, Joël SEON, Murielle BEYNEL, Bruno GREGOIRE, Paul BONNIER, Xavier GRANJON, Lucia POINT, Thierry VACHON, Damien GIANDOLINI, Sandra PADEL

**Excusés :** Néant

M. Joël SEON est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nombre de Conseillers Municipaux : 11 - Conseillers Municipaux présents : 11 - Nombre d'absents : 0

**Procuration :** Néant

Toutes les décisions ont été prises par scrutin ordinaire.

### I. ORDRE DU JOUR

- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA DIRECTRICE DU PERISCOLAIRE A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES
- DEMANDE DE SUBVENTION ENVELOPPE DE SOLIDARITE
- POINT SUR LE PERSONNEL
- COLLECTE DES DECHETS : SACS JAUNES OU SACS CABAS
- ARCEAUX DE VELOS : DEFINIR LIEUX DE POSE
- PLAN LOCAL D'URBANISME
- INFORMATIONS SIEMLY
- QUESTIONS DIVERSES

### II. DELIBERATIONS PRISES

#### ❖ 2024-45 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU DIRECTEUR /DIRECTRICE DU PERISCOLAIRE A L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, date du transfert du personnel de l'Association Familles Rurales de Grammond à la commune, le directeur/directrice de l'accueil périscolaire est mise à disposition par convention à l'Association Familles Rurales de Grammond pour assurer la préparation et l'animation du pôle jeune ainsi que du centre de loisirs de Grammond.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette mise à disposition et donne lecture de la convention qui définit les conditions de cette mise à disposition.

Après avoir pris connaissance du projet de convention, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la nouvelle convention de mise à disposition du directeur/directrice du service périscolaire à l'association Familles Rurales, autorise le Maire à la signer, précise que cette mise à disposition est de maximum 30 heures pour le pôle jeunes et de 540 heures pour le centre de loisirs, que cette convention prend fin au 31 août 2025 et que sa reconduction sera réétudiée en Conseil Municipal en fonction des besoins réelles de l'association.

# GRAMMOND

### III. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ENVELOPPE DE SOLIDARITE

Monsieur le Maire informe que chaque année, il est possible de demander une subvention auprès de Département, dans le cadre de l'enveloppe de solidarité. Pour le moment, des devis sont en cours pour effectuer différents travaux : remplacer la ventilation de l'école, abaissement du plafond de la salle d'accueil en maternelle, aménagement de la salle du conseil municipal et du bureau du Maire. En fonction de ces derniers, le Maire proposera au conseil municipal d'effectuer ou non une demande de subvention au Département.

### IV. POINTS SUR LE PERSONNEL COMMUNAL

- Absence d'un employé technique communal : Afin de palier à ce manque, un recrutement a été effectué auprès du groupement d'employeur des Monts du Lyonnais (GELF)
- La secrétaire de mairie a repris à mi-temps parental.
- La personne en charge de l'agence postale complète le mi-temps de disponible au niveau du secrétariat de mairie. Par conséquent cet agent passe à temps plein (agence postale et secrétariat de mairie)
- Le recrutement d'une personne, pour l'année scolaire, a été effectué pendant le temps de midi pour la surveillance des enfants.
- La recherche de bénévoles pendant le temps de midi est toujours d'actualité.

### V. QUESTIONS DIVERSES



- Collecte des déchets : Suite à la suppression de la collecte en porte-à-porte et à la mise en place des colonnes aériennes sur la commune, la commission déchet de la CCMDL a abordé la possibilité de remplacer les habituels sacs poubelles jaunes jetables par des cabas réutilisables pour transporter les papiers et emballages jusqu'aux points d'apport. Cette année, le conseil municipal a le choix de commander soit des sacs jaunes soit un mixte (jaune et sacs cabas) soit que des sacs cabas. Au vu du stock de sacs jaunes présent sur la commune, le conseil municipal décide de commander que des sacs cabas (9 pour sacs cabas, 2 pour sacs jaunes et cabas et 0 pour sacs jaunes).
- Arceaux vélos : Après concertation, les lieux définies pour installer les arceaux de vélos sont : 2 au City Stade, 1 école, 1 devant la poste, 1 devant le gymnase, 2 place du village.
- PLU : Une réunion est programmée pour les élus ce vendredi 13 septembre 2024 de 9h30-16h30
- SIEMLY : Une réunion est prévue pour les élus le jeudi 19 septembre 2024 à 20h afin de présenter une étude pour l'avenir de l'eau.
- Compostage : Une information du site de compostage collectif aura lieu le samedi 5 octobre de 10h à 12h salle du Mille Club
- Terrain permis d'aménager commune : Le raccord aux réseaux est en cours.
- Antenne : La branchement électrique sera mise en place mi-novembre.
- Travaux effectués :
  - Les alarmes (intrusion, attentat...) de l'école fonctionnent et certaines peintures ont été refaites.
  - Le déménagement de la Poste a été effectué.
  - Des projecteurs led à détecteur de mouvements ont été installées à l'entrée du gymnase
  - La commune a désormais la possibilité de prendre la main sur la programmation de l'éclairage public pour diverses manifestations.

Procès-Verbal approuvé à Grammond, le 3 octobre 2024.

Joël SEON  
Secrétaire de séance,



Patrice CARTERON,  
Maire,



Publié le 4 octobre 2024